



# Charte graphique

## Commune de Baulon

ÉDITION 2023



## Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Le blason</b>	<b>4</b>
<b>Les règles d'apposition obligatoire du blason</b>	<b>4</b>
<b>Le logotype institutionnel</b>	<b>5</b>
<b>Les logotypes sur les réseaux sociaux</b>	<b>5</b>
<b>Le nuancier des couleurs</b>	<b>6</b>
<b>La typographie</b>	<b>6</b>

## Introduction

La charte graphique a pour objectifs de renforcer l'identité des supports de communication de la commune de Baulon et de les rendre plus homogènes dans leur aspect visuel.

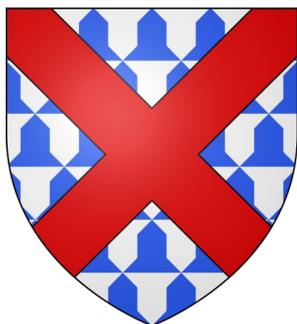
L'identité graphique adoptée par la commune de Baulon est composée de plusieurs éléments : son blason, son logotype institutionnel, plusieurs logotypes propres aux réseaux sociaux, une typographie "Calibri" et un nuancier (9 teintes). Ces éléments ont vocation à être déclinés pour l'ensemble des réalisations (papeterie, plaquettes, sites et bannières internet, annonce presse, affiches, signalétiques, etc.).

L'emploi du logotype ne s'impose pas aux objets promotionnels (supports textiles, gadgets, plaques, etc.).

Le blason de Baulon doit dorénavant être inséré sur les supports de communication des partenaires soutenus techniquement ou financièrement par la commune de Baulon (associations, organismes institutionnels, etc.).



# Le blason



Le blason de Baulon est l'élément représentant le territoire communal. Il se distingue du logotype institutionnel qui représente l'institution de la commune de Baulon.

Il se compose de bourdons bleus en arrière plan (Grosse cloche à son grave utilisée dans les églises), disposés alternativement et de deux bandes rouges formant une croix en premier plan. Sa description héraldique est « *de vair au sautoir de gueules* ».

Il a été créé au Moyen-Âge, certainement au XIV<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne pièce historiographique attestant son existence est datée de 1378. À cette époque, la seigneurie appartenait à la maison des Baulon.

Il est largement approprié par les baulonnais et est utilisé lors de manifestations populaires, culturelles et sportives. Dans sa communication, la commune de Baulon l'utilise lorsqu'elle cherche à incarner le territoire.

Le blason de Baulon est une image libre de droit.



Sceau de Robin de Baulon, 1378

## Les règles d'apposition obligatoire du blason

Le blason de Baulon doit faire l'objet d'une apposition réglementaire obligatoire sur tout document ou support de communication pour les organismes suivants :

- Toute association déclarée et immatriculée au répertoire Sirene ayant reçu une subvention en numéraire ou en nature de la part de la commune de Baulon, soit pour réaliser une action ou un projet d'investissement, soit pour contribuer au développement d'activités, soit pour contribuer au financement global de son activité.
- Tout organisme, institution ou entreprise ayant reçu une subvention en numéraire ou en nature de la part de la commune de Baulon, soit pour réaliser une action ou un projet d'investissement, soit pour contribuer au développement d'activités, soit pour contribuer au financement global de son activité.

L'apposition doit être accompagnée d'une brève description (comme ci-dessous) permettant de préciser



Cet évènement est cofinancé par la commune de Baulon.



Cet évènement est soutenu par la commune de Baulon.



Association cofinancée par la commune de Baulon.



Association soutenue par la commune de Baulon.



Financé par la commune de Baulon.



Soutenu par la commune de Baulon.

# Le logotype institutionnel

Le logotype institutionnel de la municipalité reprend le blason de Baulon et intègre l'élément textuel "Commune de Baulon".

Ce logotype institutionnel est déclinable de trois manières :

- 1 Ce premier logotype est à privilégier, en particulier sur les supports au format portrait.
- 2 Ce second logotype est à insérer lorsque l'utilisation du premier logotype n'est pas optimisé pour la publication, en particulier sur les supports au format paysage.
- 3 Ce troisième logotype peut être inséré librement, lorsque le support requiert les coordonnées de l'administration communale, située au 1, rue Neuve, 33580, Baulon.



## Attention !

Le logotype institutionnel de la commune de Baulon n'est pas une image libre de droit. Elle ne peut être reprise (ou détournée) comme éléments de décor ou dans la composition d'un autre sigle. Seule la municipalité et les services de la commune de Baulon disposent de son usage.

# Les logotypes sur les réseaux sociaux

Les logotypes utilisés sur les réseaux sociaux gérés par la commune de Baulon sont différents du logotype institutionnel.

Il se compose d'une lettre "B", rappelant la première lettre de Baulon et d'un bourdon, en référence au blason.

Il peut être décliné de plusieurs manières, en fonction des besoins.

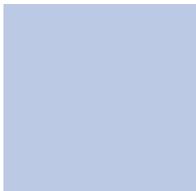
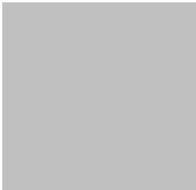
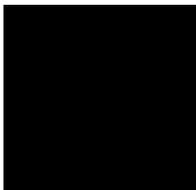


## Attention !

Les logotypes utilisés sur les réseaux sociaux gérés par la commune de Baulon ne sont pas des images libres de droit. Elles ne peuvent être reprises (ou détournées) comme éléments de décor ou dans la composition d'un autre sigle. Seule la municipalité et les services de la commune de Baulon disposent de leur usage.

# Le nuancier des couleurs

Une palette de 9 teintes est définie pour l'ensemble des compositions. Les références sont précisées en mode HEX, RGB, CMYK, LAB et HSL.

	#bcc9e4 188, 201, 228 18, 12, 0, 11 81, 1, -15 221, 43, 82		#ecc111 236, 193, 17 0, 18, 93, 7 80, 1, 79 48, 87, 50		#597f26 89, 127, 38 30, 0, 70, 50 49, -28, 42 86, 54, 32
	#192954 25, 41, 84 70, 51, 0, 67 18, 9, -28 224, 54, 21		#ea802c 234, 128, 44 0, 45, 81, 8 64, 35, 60 27, 82, 55		#c0c0c0 192, 192, 192 0, 0, 0, 25 78, 0, 0 0, 0, 75
	#000000 0, 0, 0 0, 0, 0, 100 0, 0, 0 0, 0, 0		#cf2a36 207, 42, 54 0, 80, 74, 19 46, 63, 35 356, 66, 49		#89480b 137, 72, 11 0, 47, 92, 46 38, 24, 44 29, 85, 29

## La typographie

Seule la typographie « Calibri » peut être employée pour l'ensemble des productions visuelles de la commune de Baulon.

Ses déclinaisons « Calibri Light », « Calibri Light Italic », « Calibri Regular », « Calibri Italic », « Calibri Bold » et « Calibri Bold Italic » peuvent être utilisées.

Il est vivement recommandé de ne pas déformer ces polices de caractères.

## Calibri

**Lorem ipsum dolor sit amet, vulputate nec at, cras scelerisque suspendisse vitae ligula condimentum. SED AMET SED ORCI. Nulla phasellus porttitor urna proin et. Parturient lacus sed nunc sed necessitatibus commodo, bibendum vestibulum *ac, maecenas mollis quis nibh in justo, justo lacus mauris pede sit nonummy. Risus ut magna, id eget nam ac, sed suspendisse scelerisque fringilla primis voluptatem, voluptate mi maecenas et aliquam at at.***

1234567890ABCDEFGHIJKLMNQRSTUUVWXYZabcdefghijklmnopqrstuvwxyz





<b>COMMUNE DE BAULON</b>	<b>KUMUN BELOEN</b>
1 rue Neuve, 35580, Baulon	1 straed Nevez, 35580, Beloen
Tél. 02.99.85.37.63	Pgz. 02.99.85.37.63
<a href="http://www.baulon.fr">www.baulon.fr</a>	<a href="http://www.baulon.fr">www.baulon.fr</a>